BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

SOMMET MONDIAL SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS NATIONALES POUR TRANSFORMER L'EDUCATION AU BURKINA FASO

Août 2022

CONTEXTE 3

I. Processus des consultations nationales 3

II. Principes d'engagement et démarche des consultations nationales 6

III. Orientations et résultats des consultations nationales 6

IV. Principaux engagements du Burkina Faso 10

CONTEXTE

L'éducation est un droit fondamental pour tous et la base d'une société engagée pour la paix et le développement durable. Ce droit est en voie de devenir un privilège, si l'on y prend garde, à cause de la crise de l'apprentissage et de celle sanitaire liée à la COVID-19. Cette double crise planétaire, dans une dynamique très inégalitaire, prive des centaines de millions d'enfants et de jeunes de leur droit à une éducation de qualité. Elle fait prendre un retard important dans la réalisation des sept cibles des objectifs de développement durable liées à l'éducation. De ce fait, il y a un risque que les ODD ne soient pas atteints en 2030. C'est pourquoi le Secrétaire général des Nations Unies organise un Sommet sur la transformation de l'éducation en septembre 2022 afin de renouveler l'engagement mondial en faveur de l'éducation en tant que bien public majeur et commun à toute l'humanité.

Au Burkina Faso, les crises, sanitaire liée à la COVID-19 et sécuritaire ont provoqué une rupture scolaire avec pour conséquence une baisse des indicateurs d'accès et de qualité dans le système éducatif. Face aux fermetures d'écoles, aux déplacements forcés de populations, l'Ecole burkinabè doit impérativement se réorganiser afin de permettre la continuité éducative grâce à des mesures innovantes. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à la transformation de l'éducation en centrant l'action sur l'enfant et son parcours éducatif.

Conformément aux orientations des organisateurs du sommet, les consultations nationales au Burkina Faso se sont tenues avec l'implication de toutes les parties prenantes : Gouvernement, partenaires techniques et financiers, société civile, syndicats de l'éducation, jeunesse, secteur privé, collectivités territoriales et communautés.

I. Processus des consultations nationales

Nom de l'organisateur :	MENAPLN
Nombre de consultations (si plus d'une consultation a lieu) :	03
Informations de base sur toutes les consultations organisées	Partage des informations sur le STE Rédaction des documents du STE Examen et adoption du rapport
Date(s)	Consultation nationale sur le partage des informations sur le STE : **22 juillet 2022** Consultation nationale pour la rédaction des projets de rapport sur les consultations nationales et la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso : **1er août 2022** Large consultation nationale d'examen et d'adoption du rapport sur les consultations nationales et de la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso : **11 août 2022** *Ces trois consultations sont venues renforcer et réactualiser le travail consultatif à l'échelle nationale entrepris en 2021 dans le cadre des Assises Nationales de l'Éducation Nationale, en décembre 2021 avec la finalisation du Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement Secondaire (PSDEBS) et en mars-mai 2022, dans le cadre de l'analyse en profondeur du système éducatif burkinabé ayant mené à la production du document d'analyse des facteurs favorable pour le pacte de partenariat du GPE.
Intitulé(s)	Consultations nationales sur la transformation de

	l'éducation au Burkina Faso
Types (par exemple, national/infranational)	National
Cadre géographique	National
Nombre de participants pour chaque consultation	Consultation nationale sur le partage des informations sur le STE : 74 Consultation nationale pour la rédaction des projets de rapport sur les consultations nationales et la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso : 13 Large consultation nationale d'examen et d'adoption du rapport sur les consultations nationales et de la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso : 96
Langue utilisée	Français

Nombre total de participants

Tranche d'âge des participants : (insérer le numéro)		
Consultation nationale sur le partage des informations sur le STE :		
	0 - 17	0
	18-29	0
	30 - 59	71
	60+	03
Consultation nationale pour la rédaction des projets de rapport sur les consultations nationales et la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso :		
0 – 17		0
18-29		0
30 – 59		13
60+		0
Consultation nationale pour l'examen et l'adoption du rapport sur les consultations nationales et la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso :		
0 – 17		0
18-29		03
30 – 59		91
60+		02

Participants par sexe :		
Consultation nationale sur le partage des informations sur le STE :		
	Homme	53
	Femme	21
	Je ne souhaite pas répondre	
Participants par sexe :		
Consultation nationale pour la rédaction des projets de rapport sur les consultations nationales et la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso :		
	Homme	12

	Femme	01
	Je ne souhaite pas répondre	
Participants par sexe :		
Consultation nationale pour l'examen et l'adoption du rapport sur les consultations nationales et la déclaration nationale d'engagement du Burkina Faso :		
	Homme	75
	Femme	21
	Je ne souhaite pas répondre	

Nombre de participants de chaque secteur : (insérer le numéro)[1]				
	Education/Formation : 86			Nutrition :01
	Protection de l'Enfant : 02			Communication : 01
	Santé : 01			Technologie de l'Information :00
	Main-d'œuvre : 00			Protection sociale : 00
	Environnement : 00			Eau, Hygiène et Assainissement : 00
	Finances : 02		Autre (veuillez préciser) : 03 (diplomatie, Primature, Présidence du Faso), _____	

Nombre de participants de chaque groupe de parties prenantes[2] :	
	- Enseignants, éducateurs, facilitateurs et professeurs[3]
	- Jeunes et étudiants (y compris les enfants et les adolescents) : 03
	- Leaders d'école (par exemple, du réseau scolaire UNESCO ASPnet) : 00
	- Représentants de la ville et des collectivités locales : 07
	- Parents et gardiens : 01
	- Petites/moyennes entreprises/syndicats : 13
	- Grandes entreprises nationales :00
	- Parlementaires : 00
	- Sociétés multinationales : 00
	- Autorités locales : 00
	- Institutions gouvernementales et nationales : 12
	- Fonctionnaires Publics : 41
	- Communauté économique régionale :00
	- Organisations non gouvernementales locales : 04
	- Institutions financières internationales et/ou régionales : 00

[1] Seule la dernière consultation est ici considérée
[2] Seule la dernière consultation est ici considérée
[3] Ce groupe de participants est représenté par les organisations syndicales

	Organisations Non-Gouvernementales Internationales : 04
	- Peuples autochtones et dirigeants communautaires : 00
	- Communauté scientifique, universités et instituts de recherche :00
	- Média : 01
	- Autre (veuillez préciser) : 10 partenaires techniques et financiers

II. Principes d'engagement et démarche des consultations nationales

Les principes préconisés pour les consultations nationales ont été respectées. En effet, le processus de consultations nationales a été inclusif, multisectoriel et a connu la participation effective des jeunes.

A toutes les étapes du processus, le gouvernement a travaillé avec les organisations de la société civile, les syndicats de l'éducation, les partenaires techniques et financiers, les ONG et Associations de développement, les faitières de l'enseignement privé, les associations des parents d'élèves, les collectivités territoriales et toute la communauté éducative. La jeunesse en tant que force de changement et première bénéficiaire de l'action éducative a été fortement impliquée dans le processus à travers le Conseil national de la Jeunesse et les Clubs UNESCO. Une douzaine de ministères et institutions intervenant d'une manière ou d'une autre dans le secteur de l'éducation et de la formation ont pris part aux consultations nationales.

Les documents d'analyse et de politiques éducatives ont été judicieusement exploités pour établir un état des lieux de l'éducation et de la formation au Burkina Faso. Le choix de cette option se justifie par le fait que le pays vient de tenir en novembre 2021 les Assises Nationales de l'Éducation Nationale au cours desquelles toutes les parties prenantes ont été impliquées à travers des rencontres régionales et nationales. Les conclusions de ces assises ont été exploitées dans la finalisation du Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement Secondaire (PSDEBS) également adopté en décembre 2021 pour servir de boussole dans la planification du secteur pour les cinq années à venir.

Par ailleurs, dans le cadre du processus de formulation de la requête de financement auprès du Partenariat mondial pour l'Education (PME), le Burkina a procédé à l'analyse des facteurs favorables à la transformation du système éducatif de janvier à juillet 2022 suivi de la rédaction du projet de pacte de partenariat en août 2022.

Tous ces travaux d'analyse ont facilité la rédaction du présent rapport qui s'appuie sur une analyse de l'existant et des orientations validées par l'ensemble des acteurs pour la transformation de l'éducation. Le groupe local des partenaires de l'éducation (cadre partenarial) composé des représentants du Gouvernement, des organisations de la société civile, des ONG, Associations de Développement et des partenaires techniques et financiers a mis en place un comité technique de rédaction des documents de ce sommet. Les documents produits ont été validés par les membres du cadre partenarial et du Cluster Education.

III. Orientations et résultats des consultations nationales

3.1. Principaux domaines d'intérêt et défis du système éducatif burkinabè :

Les principaux domaines d'intérêt ont fait l'objet d'analyse au cours des consultations nationales ont révélé six défis majeurs.

- **Ecoles inclusives, équitables, sûres et saines**

  - ***Assurer la scolarisation universelle inclusive soutenue par une stratégie d'accès et de maintien, favorable au genre***

Ce défi renvoie aux disparités socio-économiques, géographiques et de genre qui persistent dans l'éducation en termes d'accès et aux enseignements/apprentissages. Au niveau des disparités géographiques, pendant que le Taux brut de scolarisation au primaire en 2021 est de 109,9% au Centre, au Sahel, il n'est que de 20,3%. On note également des inégalités au niveau des examens scolaires selon le genre, la région, le milieu de résidence et les établissements. La proportion des filles candidates aux examens scolaires est toujours supérieure à celle garçons alors qu'en termes de résultats, les garçons performent mieux que les filles.

- **Apprentissage et compétences pour la vie, le travail et le développement durable**

  - ***Développer l'EFTP[4] et l'ENF[5] pour la promotion de l'employabilité des adolescents, des jeunes et des adultes***

L'EFTP demeure embryonnaire dans le système éducatif burkinabè car sa part en 2021 dans les effectifs des élèves scolarisés au post-primaire et secondaire n'est que de 3,1%. Ainsi, l'analyse des difficultés qui freinent le développement quantitatif et qualitatif de l'EFTP a conduit à la formulation de quatre (04) axes stratégiques d'intervention énoncés comme suit : i) accroitre l'accès à l'EFTP, ii) améliorer la qualité de l'EFTP, iii) améliorer le pilotage du sous-secteur de l'EFTP, iv) mettre en place un dispositif d'insertion socioprofessionnelle des sortants.

L'ENF offre aux adolescents, aux jeunes et adultes des alternatives de formation/apprentissages aux métiers en plus de l'alphabétisation. Mais la préoccupation majeure reste la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement des sortants des structures d'ENF devant leur permettre de se créer des emplois et de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et économique. A cela s'ajoute la question de la formation des animateurs et des formateurs aux métiers.

  - ***Assurer un apprentissage de qualité pour toutes et tous dans le cadre de la transformation du système éducatif***

La recherche d'une éducation de qualité assurant des apprentissages par tous pour le développement de compétences, oblige à se poser de nouvelles questions sur la prise en charge éducative effective de tous les apprenants afin de faire d'eux des citoyens responsables, acteurs de développement durable. Ainsi, il s'agit de savoir : comment assurer à tous les enfants, filles et garçons, le développement de compétences fondamentales de lecture, d'écriture et de calcul dès les premiers niveaux de scolarisation, sachant que plus de la moitié des enfants qui achèvent aujourd'hui leur scolarité primaire ne sont pas capables de lire un texte simple et le comprendre ? Comment accroître la proportion des enfants et jeunes dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels tout en leur assurant un accompagnement adéquat au moment de leurs premiers pas dans le monde du travail ? Comment faire pour que l'école prépare au futur, au développement durable et dans la concorde pour une société prospère capable d'affronter les incertitudes qui caractérisent notre temps ?

Les réponses à ces questions centrales constituent des enjeux majeurs de réforme pour une transformation systématique de l'éducation, rendue impérative, par les crises auxquelles le pays confronté.

A ce titre, les apprentissages doivent promouvoir les valeurs endogènes et culturelles nationales dans une communauté apprenante et autour d'une vision partagée et résolument tournée vers le changement. Cette action éducative se doit d'aider à apprendre à apprendre. Les compétences cognitives telles que

[4] Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
[5] Education Non Formelle

la pensée critique, créative, la résolution de problèmes et la prise de décisions chez les enfants et jeunes gens sont à privilégier dans le processus d'enseignement/apprentissage.

- **Enseignants, enseignement et profession enseignante**
  - ***Assurer la professionnalisation du métier d'enseignant et des gestionnaires des structures éducatives par l'amélioration de la gestion, de la formation et des conditions de travail des enseignants et des gestionnaires.***

Ce défi renvoie à la professionnalisation et à la motivation des enseignants et directeurs d'établissement pour une amélioration des connaissances et compétences des élèves de tous les ordres d'enseignement. Si en 2021, au primaire, 90,6% des enseignants sont qualifiés, au secondaire ce taux n'est que de 72,2%. En outre la formation continue ne couvre qu'une faible proportion des enseignants à cause des difficultés de financement de la stratégie y relative. Ainsi, la qualité de l'éducation est tributaire de plusieurs facteurs comme la formation, la motivation organisationnelle et l'engagement des enseignants, la disponibilité et la qualité des intrants pédagogiques, le temps d'enseignement effectif, le développement de la petite enfance et une utilisation rationnelle des ressources humaines et financières ainsi que l'application de normes de qualité basées sur une approche multisectorielle et intégrée. Pour relever ce défi, les acteurs et partenaires de l'éducation doivent mettre en œuvre un dispositif de formation à distance, promouvoir l'autoformation et promouvoir les réseaux d'apprentissage au niveau local.

- **Apprentissage et transformation numériques**
  - ***Assurer la continuité éducative et améliorer la qualité des enseignements/apprentissages en exploitant les technologies de l'information et de la communication.***

La mise en œuvre d'un système éducatif résilient nécessite l'opérationnalisation de l'approche nexus humanitaire-paix-développement. Alors que les programmations faites dans le contexte du développement peinent à se mettre en place à cause de la crise, les acteurs humanitaires et de promotion de la paix doivent mieux coordonner leurs interventions avec les acteurs de développement pour de meilleurs résultats. Ce lien entre acteurs de développement, de paix et d'action humanitaire constitue ce qu'il est convenu d'appeler triple nexus.

Afin de faire face aux impacts négatifs de la pandémie de COVID-19, le Burkina Faso poursuivra la mise en œuvre de son plan de riposte pour la continuité éducative dans le contexte du COVID-19 à travers i) l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) afin d'assurer la continuité éducative et ii) l'information, la sensibilisation et la communication auprès de acteurs et partenaires de l'éducation et iii) le renforcement de la planification sensible aux crises.

- **Financement de l'éducation**
  - ***Assurer une mobilisation et une allocation coordonnées des financements en faveur de l'éducation***

Le financement du secteur de l'éducation et de la formation est fondé sur les appuis budgétaires, les aides budgétisées et les projets et programmes. Toutefois, des difficultés demeurent dans la mobilisation des ressources, y compris la faible capitalisation des financements hors projets et programmes d'investissement public (PIP) qui limite la coordination des interventions. Le contexte sécuritaire accroit les besoins de financement de l'éducation pour prendre en charge les nouveaux défis comme le déplacement forcé de populations et des élèves par ricochet, la reconstruction des infrastructures éducatives et le renouvèlement du matériel didactique.

3.2. Priorités du système éducatif burkinabè :

- **L'enfant et son parcours éducatif : comment satisfaire une demande éducative multiple en offrant une éducation et une formation adaptées, équitables et de qualité pour une communauté résiliente et apprenante ?**

Cette réforme vise à offrir à l'enfant des possibilités de bénéficier d'une éducation de qualité tout au long de la vie et partant, de le préparer à faire face au futur et à ses incertitudes. Pour cela, le système doit s'adapter par son inclusivité, sa capacité à développer des compétences pertinentes pour la formation de citoyens responsables, producteurs et créatifs, conformément aux finalités assignées au système éducatif burkinabè par la Loi d'orientation de l'éducation (2007). En outre ce choix renforce la démarche d'une plus grande coordination entre les différents niveaux du système éducatif pour améliorer le parcours éducatif de l'enfant. Ainsi les thématiques comme l'accès, la qualité, la gouvernance du système, la promotion de l'égalité entre les sexes et particulièrement l'éducation des filles sont des leviers sur lesquels elle devrait s'appuyer pour parvenir à ses fins.

Cette réforme qui vise une transformation qualitative et structurelle du système éducatif a été retenue par le Gouvernement de façon concertée et participative avec les organisations de la Société civile (OSC), les Partenaires techniques et financiers (PTF), les ONG, les Associations de développement et les Fondations.

Afin de soutenir cette réforme, la gouvernance politique et scolaire devra être renforcée à travers un Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) plus adapté aux différents contextes pour une planification plus pertinente, une capacité mieux renforcée à transformer les ressources humaines, matérielles et financières en résultats.

- **Engager davantage l'enseignant comme acteur clé de la transformation du système éducatif**

Pour améliorer la qualité des enseignements/apprentissages et rendre le système éducatif plus inclusif, plus performant et résilient et mieux accessible à toutes et à tous, il est indispensable de considérer l'enseignant comme un acteur clé du système. Pour cela, la revalorisation de la fonction enseignante passe par la formation initiale et continue, le renforcement du suivi de l'exécution des programmes, l'amélioration des conditions de travail et de rémunération et le respect de la déontologie de la profession.

- **Rendre davantage effectifs les principes d'égalité et d'équité d'accès pour toutes les couches sociales, à une éducation de qualité**

Selon certaines estimations, le coût de ne pas investir dans l'éducation est énorme (17,000 milliards de dollars d'ici à 2030) alors que 5% de cette perte permettraient d'offrir des cours de rattrapage à tous les enfants des pays à faibles revenus ou intermédiaires (UNICEF, Initiative RAPID ou AEPAD[6], 2022). Afin de réduire les inégalités d'accès à l'éducation basées sur le genre, le Burkina Faso entend poursuivre et renforcer les actions suivantes : i) la subvention à la scolarisation des filles au primaire, ii) l'octroi de bourses d'études spécifiques aux filles du post-primaire et du secondaire, iii) la promotion de la gestion hygiénique des menstrues, l'octroi de vivres à emporter aux filles, iv) le développement de mesures incitatives pour l'inscription des filles dans les filières scientifiques et technologiques, v) le recours à la pédagogie sensible au genre dans les enseignements/apprentissages et vi) la mise en œuvre du cadre RAPID (AEPAD) en s'engageant à atteindre d'abord les enfants les plus marginalisés.

[6] RAPID : (Atteindre chaque enfant et le maintenir à l'école, Evaluer régulièrement les niveaux d'apprentissage, Prioriser l'enseignement des fondamentaux, Accroitre l'efficience de l'enseignement, Développer la santé psychosociale)

- **Répondre à la forte demande d'éducation et de formation par une offre plus accrue et adaptée.**

Comme réponses à la forte demande d'éducation, le Burkina Faso poursuivra ses efforts dans i) la réalisation des infrastructures éducatives, y compris des espaces aménagés adaptés aux urgences et la promotion de l'enseignement à distance, ii) la rationalisation des recrutements des personnels et le renforcement des capacités des structures de formation des enseignants/animateurs, iii) la résorption du stock des analphabètes et la professionnalisation des sortants des structures d'éducation non formelle, iv) la prise en charge des enfants hors écoles, des élèves déplacés internes, des réfugiés et des enfants restés dans les zones de choc par des alternatives éducatives adaptées aussi bien dans les zones de choc que dans les zones d'accueil des déplacés internes, des réfugiés et des enfants des populations hôtes, v) l'accélération du développement de la petite enfance comme stratégie de réduction de la proportion des enfants hors école et de promotion d'une approche multisectorielle centrée sur l'enfant dans le pays.

IV. Principaux engagements du Burkina Faso

Le Burkina Faso fidèle à ses engagements nationaux et internationaux a pris plusieurs engagements en vue d'une transformation structurelle de l'éducation, notamment à :

- assurer à tous une éducation inclusive, équitable et de qualité, en mettant l'accent sur i) l'enfant et son parcours éducatif axé sur une éducation de base obligatoire et gratuite, ii) l'accroissement de l'accès à une offre d'éducation diversifiée et adaptée pour toutes et tous avec un accent particulier sur les enfants vulnérables notamment les élèves déplacé(e)s internes, les réfugié(e)s, les enfants handicapé(e)s, les enfants indigents et ceux des zones de choc (iii) le renforcement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, iv) l'accroissement du financement de l'éducation et v) l'amélioration de la gouvernance du système éducatif ;
- renforcer la résilience de l'école face aux situations d'urgence et de crise, par la poursuite de la diversification de l'offre éducative formelle et non-formelle en présentielle, la mise en place de dispositifs d'enseignement à distance et la prise de mesures favorisant l'accès du plus grand nombre d'apprenants aux possibilités d'éducation offertes par les innovations technologiques ;
- bâtir une nouvelle Ecole burkinabè dans laquelle chaque enfant acquiert les connaissances, les compétences et les habiletés qui lui permettront de réussir sur le plan personnel, d'être productif sur le plan économique et de s'engager activement en tant que citoyenne et citoyen ;
- réaliser la transformation de l'Ecole burkinabè autour de cinq piliers stratégiques qui sont : i) une éducation centrée sur l'enfant, l'élève et l'apprenant et leurs parcours dans leurs diversités, ii) une école inclusive, performante, résiliente, accessible à toutes et à tous avec une alimentation scolaire adéquate, iii) une école fondée sur l'équité et l'égalité des chances, iv) une école de qualité avec des enseignants engagés et motivés, v) un leadership efficace et une nouvelle conduite du changement ;
- revaloriser et rendre attractif le métier d'enseignant par une meilleure promotion de son rôle en tant qu'acteur de développement et par la prise de mesures d'accompagnement visant à renforcer ses capacités pour un meilleur exercice de ses droits et devoirs ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour impliquer les différentes parties prenantes et renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux de l'éducation afin de favoriser un climat scolaire apaisé, propice aux apprentissages et gage de cohésion au sein de la famille éducative ;
- allouer progressivement 30% du budget de l'Etat au secteur de l'éducation sur la période 2021-2025 ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour adopter la "nouvelle façon de travailler" qui a établi le Triple Nexus pour coordonner les interventions et répondre de manière efficace et efficiente aux besoins humanitaires immédiats des personnes affectées tout en réduisant les risques et la vulnérabilité en travaillant à des résultats collectifs.